

# L'éthique des droits de l'homme chez Teilhard de Chardin

De l'évolutionnisme à l'humanisme juridique

La philosophie de Teilhard a apporté de nouveaux arguments de justification pour l'éthique des droits fondamentaux, laquelle se fonde traditionnellement sur le caractère rationnel de l'homme.

En effet, Teilhard établit que cette rationalité découle d'une admirable évolution biologique, qui a pu sortir l'homme de l'animalité pour l'inscrire dans l'humanité. Ainsi, l'éthique en question se justifie concrètement par le fait que l'homme incarne la figure la plus aboutie de l'évolution, qui s'est spiritualisée, faisant de l'être humain la portion la plus précieuse du cosmos. Autrement dit, notre caractère rationnel, pivot de la justification classique des droits fondamentaux, émane tout d'abord d'une anthropogenèse biologique.

En déroulant cette perspective, l'auteur du présent essai a mis en évidence et développé ce qu'il nomme *argumentaire évolutionniste des droits de l'homme*. Cet argumentaire éclaire par ailleurs la légitimité de la bioéthique et de l'écologie, tout en plaidant pour l'humanisation de la globalisation et de la gouvernance mondiale.



*Dieudonné Zognong est titulaire d'un doctorat/PhD en philosophie morale et politique, obtenu à l'université de Yaoundé-I. Il a également enseigné la philosophie à l'université catholique d'Afrique centrale. Outre l'humanisme juridique, il oriente ses recherches philosophiques sur la bioéthique et les dérives du phénomène religieux.*

27 €

ISBN : 978-2-336-00898-1



Dieudonné Zognong

L'éthique des droits de l'homme chez Teilhard de Chardin

Dieudonné Zognong

# L'éthique des droits de l'homme chez Teilhard de Chardin

De l'évolutionnisme à l'humanisme juridique

*Préface du professeur Pius Ondoua*

